

## Mise en place du CCE : G. Coignac reconduit secrétaire !

*Ce premier CCE avait à l'ordre du jour, l'élection du secrétaire du CCE et des présidents des commissions de cette instance. Le PDG a également décrit sa stratégie pour l'entreprise dans un exposé de plus de deux heures (La CFDT vous en fera le compte rendu prochainement) . Les nouveaux élus CCE ont donc procédé à la nomination du secrétaire du CCE et c'est naturellement, forte de ses résultats aux dernières élections professionnelles du groupe, que la CFDT a proposé de reconduire Gérard Coignac à ce poste.*

### Secrétaire CCE et Présidences des commissions :

La CFDT a présenté la candidature de Gérard Coignac au poste de secrétaire du CCE, poste qu'il occupe depuis deux mandats.

**Gérard Coignac a été élu secrétaire** par 10 voix (7 CFDT + 3 CGC), les élus CGT se sont abstenus.

Ensuite, les élus CCE ont procédé à l'élection des présidents de 4 commissions obligatoires.

**Economique** : H. Richard, candidat CFDT, est élu par 10 voix

**Formation** : P. Malecki, candidat CFDT, élu par 10 voix.

**Logement** : G. Coignac, candidat CFDT, élu par 10 voix.

**Egalité Professionnelle** : M. Banvillet, candidat CGC, élu par 10 voix.

La CGT a présenté des candidats aux présidences des commissions qui ont obtenu pour chacun les 4 voix des élus CGT

Commissions	Présidents	Membres CFDT
FORMATION	P. MALECKI	J.P. TANGUY
LOGEMENT	G. COIGNAC	P. LAURENCERY
EGALITE H/F	M. BANVILLET	C. FREVILLE
ECONOMIQUE	H. RICHARD	A. CHARRIER, D. COUTAUDIER,

### Membres des Commissions du CCE :

Les commissions sont composées du président et d'un membre par organisation syndicale représentative. Une exception toutefois, la commission économique pour laquelle

les Délégués Syndicaux Centraux de chaque organisation syndicale et le secrétaire du CCE siègent également.

La CFDT vous communique les noms de ses représentants en commissions (voir tableau).

## Négociations du 17 janvier 2012, NAO : Fermetures, congés, RTT... Projets d'accords Seniors et Pénibilité, Protocole d'accord des élections CA à Systems et Munitions

Au CCE de décembre, la CFDT avait soumis au vote une motion pour relancer rapidement les négociations sur les Seniors et la Pénibilité. Face au vote unanime des élus, la direction a remis ces sujets en discussion dès la première rencontre 2012 des partenaires sociaux. Comme chaque début d'année, la première réunion de NAO permet de fixer les périodes de congés et de fermetures des établissements, de calculer les jours RTT, en respectant les différents articles de l'accord d'entreprise sur le temps de travail. Par ailleurs, après 5 années de mandat, **les représentants des salariés aux conseils d'administration de Nexter Systems et de Nexter Munitions seront renouvelés lors des élections fixées au 22 mars 2012.** La direction refuse de nouveau que les filiales de moins de 200 salariés participent à l'élection CA de Nexter Systems, malgré notre demande d'une dérogation.

### Fermetures et RTT :

L'accord du temps de travail limite la fermeture d'été à 2 semaines et pour 2012, les partenaires sociaux ont trouvé un accord sur les semaines 31 et 32 (voir tableau). La CFDT a vivement défendu ce positionnement pour répondre aux attentes des salariés dont les conjoints se trouvent en congés en juillet.

Pour la période d'hiver, les 5 jours RTT employeurs permettent de couvrir la période entre Noël et le jour de l'an ainsi que le pont du 24 décembre.

Concernant le calcul des RTT, avec 8 jours fériés en semaine sur la période de référence du 1er juin 2012 au 31 mai 2013, il en résulte 10 jours de Réduction du Temps de Travail. Selon l'accord, 50% de ces jours sont à disposition des salariés, ce sera donc 5 jours RTT que les salariés pourront positionner selon leur choix.

### Temps Partiel Seniors encore trop court !

La direction a fait évoluer sa position d'un temps partiel 80% rémunéré 90% en portant sa durée à 18 mois (24 pour

la pénibilité). Malgré cette évolution de six mois supplémentaires, la CFDT a rappelé que la proposition de la direction était encore éloignée de celle attendue par les salariés et portée par la CFDT : 3 ans (et 5 pour la pénibilité).

A ce stade des négociations, et dans l'attente d'une visibilité plus grande sur les besoins des prochaines années, des départs en retraite prévisibles, des possibilités de libérations de postes dans les centres et de tutorat, les partenaires sociaux ont convenu de suspendre les négociations sur les seniors et de la reprendre après l'exercice de GPEC notamment.

### La Pénibilité à la peine !

Comme on peut le constater dans beaucoup d'entreprises, le traitement de la pénibilité se fait à minima et parce qu'il y a une loi qui instaure des pénalités. Les chefs d'entreprises préfèrent souvent passer par des plans d'actions comme Nexter fin 2011. Ce n'est pas parce qu'une entreprise met en place des groupes de travail, qu'elle communique sur le nombre de réunions, qu'elle multiplie les sujets de diversité, qu'elle peut se dire «socialement responsable». On juge d'abord aux ac-

tes, aux réussites, aux améliorations...

Certes, nos établissements progressent en matière de conditions de travail, grâce à l'implication des élus CHSCT, DP et CE notamment qui sont toujours là pour rappeler à la direction ses obligations. Mais, le traitement du dossier Pénibilité doit apporter des compensations pour les salariés qui subissent et/ou qui ont subi cette pénibilité. La CFDT le répètera à chaque négociation sur le sujet, il faut trouver des mesures de compensations, en réparation des nuisances.

### Fermetures et RTT

(période du 1/06/12 au 31/05/13)

#### Fermeture Été :

du 27 juillet 2012 (soir) au 13 août 2012 (matin) avec au minimum 1 semaine supplémentaire accolée.

#### Fermeture Hiver :

du 21 décembre 2012 (soir) au 2 janvier 2013 (matin) en utilisant les 5 jours RTT employeurs.

**RTT 2012 :** 10 jours RTT dont 5 jours RTT à disposition des salariés.